



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E88691

VALABLE JUSQU'AU 20/06/2026

ÉDITÉ LE

31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/08/2006

Forme juridique : SARL

Capital : 54 680

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Siret : 491 463 659 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 875786 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4858879804 / 2776140104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4858879804 / 2776140104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : MICHEL BARGET

73 AVENUE DE L'OCCITANIE
87620 SEREILHAC

Téléphone : 05 55 39 12 52

Fax :

Portable : 06 25 29 36 86

Site Internet : <http://www.sarlmichelbarget.com>

E-mail : fjp@sarlmichelbarget.com

Responsabilité légale :

BARGET FABRICE GÉRANT / BARGET JEAN PHILIPPE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 21

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	En révision
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	En révision
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	25/03/2026
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Plombier)	25/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	28/06/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/06/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres de toit	20/09/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/09/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	31/10/2018
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/09/2022
o Isolation des combles perdus	20/09/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.